



Centre Sèvres - Paris  
Facultés jésuites

# Etudiants

3<sup>e</sup> cycle de philosophie  
et de théologie

2020

2021

[centresevres.com](http://centresevres.com)

# Rentrée académique du Centre Sèvres enseignants – étudiants

Lundi 21 septembre 2020

Ouverture de l'année par le P. Étienne GRIEU, s.j.,  
recteur du Centre Sèvres

A 9h30 : **Conférence** à l'auditorium

**Relire la crise du Covid-19:  
politique et intelligence  
collective.**

**Alain CUGNO**

Philosophe, enseignant  
au Centre Sèvres

A 12h05 : **Eucharistie de rentrée**  
à l'église Saint-Ignace

puis

► Déjeuner

► Réunion des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle

► Réunion des enseignants



Centre Sèvres - Paris  
Facultés jésuites  
[centresevres.com](http://centresevres.com)

## **Directeurs :**

### **Troisième cycle de philosophie :**

Henri LAUX, s.j.

[henri.laux@centresevres.com](mailto:henri.laux@centresevres.com)

### **Troisième cycle de théologie :**

Marc RASTOIN, s.j.

[marc.rastoin@centresevres.com](mailto:marc.rastoin@centresevres.com)

Les facultés ecclésiastiques jésuites de Paris, habilitées par la Congrégation pour l'Éducation catholique, visitées par l'Agence du Saint-Siège pour la Promotion et l'Évaluation de la Qualité des Universités et Facultés Ecclésiastiques (AVEPRO), délivrent le doctorat canonique de théologie et de philosophie.

La politique scientifique de ces Facultés est marquée par une interdisciplinarité qui concerne les divers champs de la recherche (philosophie, éthique, spiritualité, histoire, disciplines bibliques, histoire des religions, théologie dogmatique et systématique, théologie pratique, droit canonique, patristique).

Le doctorat est le grade académique qui habilite à l'enseignement dans une Faculté ecclésiastique de philosophie ou de théologie et qui est donc requis à cet effet.

## DOCTORAT CANONIQUE DE PHILOSOPHIE

Henri LAUX, s.j., directeur de cycle

Le 3<sup>e</sup> cycle de philosophie assure la préparation au doctorat canonique en philosophie. Le doctorat peut être préparé dans le cadre des différentes disciplines de la Faculté. Trois champs de spécialisation sont cependant privilégiés :

- Philosophie morale et politique ;
- Philosophie, mystique et religion ;
- Histoire de la philosophie et philosophie générale.

### ▪ Les + de la formation

- Possibilité de co-tutelle avec l'Université de Namur ;
- Plusieurs enseignants-chercheurs disponibles pour diriger des doctorats (cf. curriculum vitae disponibles sur [centresevres.com](http://centresevres.com)) ;
- Des séminaires de recherche réservés à des doctorants, enseignants et chercheurs ;
- Un suivi personnalisé et rigoureux, selon l'orientation pédagogique des Facultés jésuites du Centre Sèvres ;
- Un souci de l'interdisciplinarité philosophie / théologie.

### ▪ Objectif

Mettre en œuvre des compétences et des méthodes de recherche en philosophie dans le cadre d'un travail original débouchant sur la soutenance d'une thèse de philosophie.

### ▪ Prérequis

Le doctorat canonique de philosophie est accessible aux étudiants qui ont obtenu la licence canonique en philosophie ou un master II Recherche en philosophie avec la mention Bien (300 crédits ECTS dans les deux cas). Un dossier de candidature doit être envoyé au directeur du cycle (cf. 9).

#### Co-tutelle de thèse de doctorat

- En fonction de situations particulières, le doctorat peut être entrepris en co-tutelle avec une autre Université, française ou étrangère, moyennant l'établissement d'une convention.
- Une convention signée entre le Centre Sèvres et l'Université de Namur (UN) vise à développer les échanges au niveau de la recherche et de l'enseignement en philosophie entre les deux institutions.

En vertu de cette convention, un étudiant ayant achevé au Centre Sèvres la première année du doctorat pourra s'inscrire également à l'UN, selon les procédures d'admission prévues. Au terme du cursus doctoral, la Faculté de philosophie du Centre Sèvres délivrera le titre de « doctorat canonique » selon ses procédures propres, conjointement au doctorat civil de l'UN.

### ▪ Méthodes mobilisées

#### La première année

Elle comporte :

- La participation à 2 séminaires. Des compléments peuvent être demandés par le directeur du cycle en fonction du parcours de l'étudiant ;
- La préparation d'un projet de thèse avec un plan argumenté, un état de la question, une bibliographie commentée, éventuellement un chapitre de la thèse. Ce projet est préparé sous la responsabilité du directeur de thèse ;
- La participation au séminaire mensuel de méthodologie animé par le directeur du cycle. Au cours du séminaire, chacun fait périodiquement le point sur son travail ; des questions de méthode sont abordées ; des mises au point sont effectuées concernant les champs de recherche abordés par les doctorants ;

Première rencontre lors de laquelle le calendrier de l'année est fixé : le **mercredi 7 octobre de 14h30 à 16h30**.

## Liste des séminaires

- V. ALBANEL, Vérité et violence. Religion, éthique, politique p. 56
- É. CHARMETANT, Éthiques et spiritualités écologiques p. 55
- A. DOSSOU, La justice sociale et les inégalités économiques dans les pays développés p. 57
- J. KOENOT, « Témoignage avant toute théologie » : *Autrement qu’être ou au-delà* de l’essence d’Emmanuel Levinas p. 43

Selon l’objet de la recherche, des enseignements pourront être suivis dans d’autres établissements.

## La suite du cursus

La participation au séminaire mensuel de méthodologie se poursuit pendant tout le 3<sup>e</sup> cycle. À partir de la deuxième année, l’étudiant doit également participer à des activités de recherche (colloques, conférences, séminaires spécialisés, etc.). Le programme est établi avec le directeur du cycle.

## ▪ Modalités d’évaluation

Au terme de la première année, l’étudiant produit les attestations et évaluations des travaux accomplis. Le directeur du cycle homologue le parcours de l’année en fonction des résultats obtenus.

Le dépôt officiel du sujet de thèse se fait au terme de cette même première année. Il suppose l’approbation du dossier de recherche par un « comité de suivi » composé du directeur du cycle, du directeur de thèse et d’un autre enseignant désigné par le directeur du cycle. Celui-ci délivre alors à l’étudiant une attestation de dépôt du sujet de thèse.

À partir de la 2<sup>e</sup> année, à la fin de chaque année de rédaction, l’étudiant écrit un bref rapport sur le travail réalisé. Ce rapport est communiqué pour évaluation au comité de suivi de thèse.

La composition du jury de la soutenance est proposée par le directeur de thèse ; elle suppose l’accord du directeur du cycle .

## ▪ Durée de la formation

La thèse doit être soutenue dans un délai de quatre ans. Cette durée peut être prolongée exceptionnellement avec l’accord du comité de suivi de la thèse.

*Pour les renvois de pages, se reporter au programme 2020-2021.*

## ▪ Diplôme

Le diplôme de doctorat canonique en philosophie est conforme aux exigences canoniques du Saint-Siège. Son niveau est reconnu par la République française.

Le diplôme de doctorat canonique est remis après publication au moins partielle de la thèse.

## ▪ Admission

Le candidat doit présenter un dossier comportant les éléments suivants :

- La copie conforme des diplômes obtenus ;
- Un curriculum vitae intellectuel ;
- Une lettre de motivation précisant le domaine de recherche envisagé ;
- Le mémoire de licence canonique (ou master) ;
- Un document attestant l’accord de leur Supérieur ou Ordinaire pour les prêtres, religieux et religieuses.

## ▪ Inscription, accessibilité, tarifs

La procédure d’admission, les modalités d’inscription, d’accessibilité et les tarifs sont présentés au début de ce programme dans les pages « étudiants » (p. 9-11).

Il est recommandé de prendre contact avec le directeur du 3<sup>e</sup> cycle pour une inscription entre avril et juin 2021.

## ▪ Contact

Henri LAUX, s.j. : [henri.laux@centresevres.com](mailto:henri.laux@centresevres.com)

Secrétariat universitaire

ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h

Tél. : 01 44 39 56 12 – [secretariat@centresevres.com](mailto:secretariat@centresevres.com)

## DOCTORAT CANONIQUE DE THÉOLOGIE

Marc RASTOIN, s.j., directeur de cycle

Le 3<sup>e</sup> cycle de théologie assure la préparation au doctorat canonique en théologie. Ce cycle peut être accompli dans les spécialisations suivantes :

- Théologie biblique ;
- Théologie fondamentale et dogmatique ;
- Théologie patristique ;
- Théologie morale et pratique ;
- Théologie du dialogue interreligieux ;
- Histoire et théologie de la spiritualité et de la vie religieuse.

### ▪ Les + de la formation

- Plusieurs enseignants-chercheurs disponibles pour diriger des doctorats (cf. curriculum vitae disponibles sur [centresevres.com](http://centresevres.com)) ;
- Des séminaires de recherche réservés à des doctorants, enseignants et chercheurs ;
- Un suivi personnalisé et rigoureux, selon l'orientation pédagogique des Facultés jésuites du Centre Sèvres ;
- Un souci de l'interdisciplinarité philosophie / théologie.

### ▪ Objectif

Mettre en œuvre des compétences et des méthodes de recherche en théologie dans le cadre d'un travail original débouchant sur la soutenance d'une thèse de théologie.

### ▪ Prérequis

Le doctorat canonique de théologie est accessible aux étudiants qui ont la licence canonique en théologie avec la **mention Bien**.

### ▪ Méthodes mobilisées

#### La première année

La première année comporte :

- La participation à au moins deux séminaires (cf. liste p. 222). Avec l'autorisation du directeur du cycle, une partie de ces séminaires peut être suivie dans une autre faculté ;
- Un séminaire de méthodologie (voir, p. 234) qui regroupe l'ensemble des doctorants et fait intervenir plusieurs professeurs de la Faculté ou des professeurs invités. Le séminaire permet aux étudiants de présenter leur projet et d'avoir un retour. Il traite également des questions de méthodologie (recherche et technique de rédaction), des problèmes épistémologiques et des questions d'actualité théologique ;
- La préparation d'un projet de thèse avec un plan argumenté, un état de la question, une bibliographie argumentée, éventuellement un chapitre de la thèse. Ce projet est préparé sous la responsabilité du directeur de thèse.

#### La suite du cursus

La participation au séminaire mensuel de méthodologie se poursuit pendant tout le 3<sup>e</sup> cycle. À partir de la deuxième année, l'étudiant doit également participer à des activités de recherche (colloques, conférences, séminaires spécialisés, etc.) dont il rend compte en fin d'année dans son « rapport annuel » (cf. plus bas). Le programme est établi avec le directeur du cycle.

### ▪ Modalités d'évaluation

**Au terme de la première année**, l'étudiant produit les attestations et évaluations des travaux accomplis et son projet de thèse. Ce dernier suppose que les travaux d'enquête préliminaires au choix d'un sujet raisonné aient été accomplis en lien avec le directeur agréé.

Le projet de thèse prend la forme d'un document dactylographié de dix à vingt pages précisant le titre provisoire, le sujet, un premier plan, la ou les méthodes suivies, l'intérêt du travail pour la recherche. Le document proposé fait l'objet d'une approbation par « le comité de suivi » composé de trois enseignants (dont le directeur de thèse), qui peut, le cas échéant, demander des compléments. Le directeur du cycle délivre alors à l'étudiant une attestation de dépôt du sujet de thèse.

**À partir de la 2<sup>e</sup> année**, à la fin de chaque année de rédaction, l'étudiant rédige un bref rapport sur l'année de ses travaux qui est soumis au comité de suivi de thèse.

Une fois achevée, la thèse doit être d'abord acceptée par le Conseil de Faculté, sur la base des avis formulés par le « comité de suivi ». Puis, au terme d'un délai minimum de deux mois, elle donne lieu à une **soutenance** publique. Le jury comprend habituellement quatre enseignants.

## ▪ Durée de la formation

---

La thèse doit être soutenue dans un délai de quatre ans. Cette durée peut être prolongée exceptionnellement avec l'accord du comité de suivi de la thèse.

### **Séminaire de méthodologie**

(Réservé aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle en théologie)

Jeudi 24 septembre de 17h à 19h  
les autres dates seront communiquées à cette réunion

Le séminaire permet aux étudiants du 3<sup>e</sup> cycle de présenter leur projet et d'avoir un retour. Il traite également des questions de méthodologie (recherche et technique de rédaction), des problèmes épistémologiques et des questions d'actualité théologique.

## ▪ Diplôme

---

Le diplôme de doctorat canonique en théologie est conforme aux exigences canoniques du Saint-Siège. Son niveau est reconnu par la République française.

Le diplôme de doctorat canonique est remis après publication au moins partielle de la thèse.

## ▪ Admission, inscription, accessibilité, tarifs

---

La procédure d'admission, les modalités d'inscription, d'accessibilité et les tarifs sont présentés au début de ce programme dans les pages « étudiants » (p. 9-11).

Il est recommandé de prendre contact avec le directeur du 3<sup>e</sup> cycle pour une inscription entre avril et juin 2021.

## ▪ Contact

---

Marc RASTOIN, s.j. : [marc.rastoin@centresevres.com](mailto:marc.rastoin@centresevres.com)

Secrétariat universitaire : ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h

Tél. : 01 44 39 56 12 – [secretariat@centresevres.com](mailto:secretariat@centresevres.com)



**Centre Sèvres – Paris**  
**Facultés jésuites**

35 bis, rue de Sèvres – 75006 Paris

Tél. : 01 44 39 75 00